

22 août 2026

Intégration de NCH dans les systèmes commerciaux Solenis : Europe, Moyen-Orient et Afrique

Cher Fournisseur,

Comme annoncé précédemment, Solenis a terminé son acquisition de NCH Corporation le 1^{er} octobre 2025. Grâce aux marques réputées de NCH et à sa vaste clientèle issue du marché intermédiaire, Solenis est désormais une entreprise plus diversifiée, dotée d'une plus grande envergure, d'une présence mondiale élargie et de capacités de service client renforcées. Ensemble, notre entreprise combinée fournira un portefeuille encore plus solide et centré sur le client de solutions d'eau et d'hygiène, soutenu par les personnes, l'expertise et la technologie sur lesquelles nos clients et partenaires comptent.

Depuis la conclusion de l'accord, les équipes Solenis et NCH ont travaillé dur pour intégrer nos systèmes commerciaux, en prenant des mesures pour rendre cela aussi transparent et aisé que possible. Pour la région EMEA, nous prévoyons d'achever ce travail d'ici le 5 novembre 2026. D'ici là, nous continuerons à opérer comme d'habitude.

Nous avons confirmé notre date de transition ERP au 5 novembre. Une période d'interruption entrera en vigueur du 29 octobre à 19 h 50 CST au 5 novembre, les systèmes seront de nouveau opérationnels à 8 h 00 CST. REMARQUE : pendant la période d'interruption, NCH ne pourra accepter aucune livraison dans nos entrepôts.

Veuillez passer en revue les informations critiques ci-jointes requises pour soutenir les changements apportés à votre système et partager ce guide avec le personnel concerné de votre organisation.

Chez Solenis, nous savons que notre succès dépend de vous, nos fournisseurs. Nos employés sont très fiers du service et des solutions que nous fournissons à nos clients et fournisseurs. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer une transition en douceur vers la nouvelle entreprise combinée.

Cette lettre et la FAQ ci-jointe seront publiées sur [solenis.com](https://www.solenis.com) pour référence future. Veuillez contacter votre représentant Solenis ou NCH en cas de questions.

Nous sommes impatients de poursuivre notre relation commerciale avec vous et votre entreprise.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads 'Avin Krishnan'.

Avin Krishnan

Vice-président senior et Directeur des opérations

Alors que nous poursuivons les préparatifs en vue de la fusion des activités de NCH avec celles de Solenis, nous restons déterminés à assurer une transition fluide et transparente. Ce guide fournit des informations clés pour vous aider à comprendre ce qui est nécessaire pour prendre en charge les modifications de votre système. Pour toute question, veuillez contacter votre représentant Achats.

Table des matières

Prepare for Change.....	2
Blackout Period.....	2
Solenis Global Corporate Office Location	3
Legal Entities.....	3
Key Changes.....	3
NCH Locations.....	3
Vendor Billing & Documentation	4
Procurement Process	5
Required Documentation – COA & Country of Origin	6
U.S. Supplier W-9 Form Requirements	6

Se préparer au changement

Devons-nous faire quelque chose pour nous préparer à ces changements ?

Il existe deux façons d'assurer une transition en douceur.

- 1) Communiquez ces changements aux personnes qui « ont besoin de savoir » au sein de votre organisation. Vous pouvez utiliser cette FAQ comme guide.
- 2) La planification d'aujourd'hui permettra d'atténuer les interruptions inattendues par la suite. Veuillez collaborer avec votre interlocuteur chargé de la planification des approvisionnements chez NCH afin de vous assurer que les sites NCH disposent d'un approvisionnement suffisant en produits et services juste avant la période d'interruption.

Période d'interruption

Y aura-t-il une période d'interruption ?

Solenis mettra en œuvre une « **période d'interruption** » pour tous les sites d'activités et de production de NCH.

Cette « période d'interruption » est nécessaire pour nous permettre de migrer l'activité NCH vers les systèmes ERP Solenis. Pendant cette période, les opérations seront très limitées. Cette période d'interruption ne s'applique pas aux opérations existantes de l'usine Solenis.

Siège social mondial de Solenis

Solenis, 2475 Pinnacle Drive, Wilmington, Delaware 19803, États-Unis.

Entités juridiques

Y aura-t-il des changements d'entités juridiques ?

Non. Dans le cadre du transfert d'activité, toutes les entités juridiques resteront les mêmes, ce qui entraînera très peu de changements.

Changements clés

Qu'est-ce qui peut changer ?

Veuillez effectuer ces mises à jour dans votre système.

- Contacts Sourcing/Achats
- Contacts Comptabilité fournisseurs
 - Adresses e-mail pour les factures
 - Adresses e-mail pour les demandes AP
- Pages Web (le domaine sera solenis.com – exemple : <https://solenis.com/fr/>)
- Adresses e-mail pour les employés (terminant par @solenis.com)

Sites NCH

Quels sites sont concernés ? Mon lieu de livraison changera-t-il ?

Les lieux de livraison actuels de l'usine NCH resteront les mêmes. Dans le cadre de notre intégration continue avec Solenis, nous pouvons mettre à jour certains éléments de la marque au fil du temps, y compris notre logo d'entreprise.

Portail des fournisseurs Solenis (Coupa)

Suite à l'intégration de NCH dans Solenis, le portail fournisseurs Coupa (CSP) est désormais la plateforme standard utilisée pour gérer les informations fournisseurs et garantir la conformité de tous les fournisseurs à l'échelle mondiale.

Coupa est utilisé par Solenis pour maintenir des données de base des fournisseurs précises et standardisées, garantir le respect des exigences en matière de droits de l'homme, d'éthiques et de réglementation, soutenir l'engagement en matière de durabilité et permettre l'identification et l'atténuation proactives des risques liés aux fournisseurs.

Tous les fournisseurs, directs et indirects, sont tenus d'enregistrer et de maintenir un compte CSP actif. Pour rester éligibles à collaborer avec Solenis, les fournisseurs doivent compléter l'intégration en fournissant des informations précises et complètes sur l'entité juridique, la banque et les coordonnées, et veiller à ce que ces données soient toujours à jour, car des informations incomplètes ou incorrectes peuvent entraîner des retards dans l'intégration, l'approbation ou le traitement des paiements.

Pour les fournisseurs qui livrent des biens et services indirects à NCH, Coupa doit également être utilisé pour toutes les transactions d'approvisionnement, y compris la réception et l'accusé de réception des bons de commande, la création de factures directement à partir des bons de

commande et le suivi en temps réel du statut des factures et des paiements ; les factures soumises en dehors de Coupa ne seront pas traitées sauf autorisation explicite.

En tant que fournisseur NCH existant, vos données de base seront automatiquement transférées dans l'environnement Solenis Coupa pour garantir la continuité des opérations. Vous recevrez une invitation par e-mail après le 7 octobre pour accéder au Portail Fournisseurs Coupa (CSP), où vous devrez examiner et confirmer vos informations d'entreprise et de contact, ainsi que reconnaître la conformité au Code de conduite commerciale de Solenis. Tous les fournisseurs sont tenus de se conformer aux politiques de Solenis, notamment le Code de conduite des fournisseurs, ainsi que les exigences légales et réglementaires applicables, cette conformité constituant une condition préalable à toute relation commerciale avec Solenis.

Pour soutenir votre intégration, des webinaires dédiés seront organisés afin de vous aider à naviguer dans l'environnement Coupa et à comprendre vos responsabilités. En outre, des directives détaillées et des enregistrements des webinaires précédents des fournisseurs sont déjà disponibles sur le lien suivant : <https://www.solenis.com/en/the-solenis-way/suppliers/>. Si vous avez besoin d'aide pendant la transition ou le processus d'intégration, Solenis fournit une assistance dédiée par le biais de l'équipe d'assistance Coupa, qui peut être contactée à l'adresse registration.coupa@solenis.com.

Facturation et documentation des prestataires

Chez Solenis, les relations solides avec les fournisseurs reposent sur la transparence, l'exactitude et les paiements ponctuels.

Notre [nouvelle plateforme de fournisseurs](#) a été créée pour fournir à nos fournisseurs des conseils clairs et cohérents sur la manière de facturer Solenis, afin que les factures puissent être traitées efficacement et payées à temps. Le hub soutient notre engagement envers la qualité, la conformité aux réglementations applicables et une expérience de bout en bout fluide de l'approvisionnement au paiement pour tous les partenaires.

Veuillez consulter la plateforme fournisseurs pour comprendre nos principes de facturation mondiaux et accéder aux détails de l'entité juridique et aux canaux de soumission pertinents pour votre entreprise. Que vous travailliez avec nous via COUPA ou via des processus non COUPA, c'est votre principal point de référence pour préparer et soumettre des factures précises.

Informations aux fournisseurs

Les normes de facturation de Solenis permettront aux fournisseurs de savoir plus facilement et précisément ce qui est nécessaire pour garantir un traitement fluide et un paiement ponctuel.

- Informations de facturation globales Utilisateurs COUPA : Un guide consolidé pour les fournisseurs utilisant le portail fournisseurs Coupa ou les canaux activés par Coupa, couvrant la manière de soumettre des factures, les données obligatoires sur les factures, les raisons communes de rejet, les règles de renvoi et la manière de suivre le statut des factures et des paiements.
- Informations de facturation globales pour les utilisateurs non-COUPA : Un guide dédié pour les fournisseurs qui soumettent des factures en dehors de Coupa, détaillant les canaux de soumission approuvés (e-mail ou courrier physique le cas échéant), les champs de facture requis, les règles « Pas de bon de commande, Pas de paiement », les déclencheurs de rejet et les étapes pour soumettre à nouveau les factures corrigées.

- Informations relatives à l'entité juridique et à la fiscalité : Une liste structurée des entités juridiques Solenis, Diversey et NCH, y compris les noms enregistrés, les adresses et les numéros d'identification fiscale par pays/région, pour vous aider à sélectionner la bonne entité de facturation sur vos factures.
- Envoi des factures et coordonnées du service d'assistance : Un répertoire complet des adresses e-mail pour l'envoi des factures et des boîtes de réception des services comptabilité fournisseurs et d'assistance, classées par pays et par entité, afin que vous sachiez exactement où envoyer vos factures et qui contacter pour toute question relative aux factures ou aux paiements.

Les équipes régionales de comptabilité fournisseurs et d'assistance fournisseurs de Solenis continueront à travailler avec vous au fur et à mesure du déploiement et de la mise à jour de ces normes. Nous vous encourageons à lire ce contenu avant de soumettre des factures et à le revoir régulièrement pour vous assurer que vous travaillez toujours avec les dernières directives.

Processus d'approvisionnement

Quel est le processus d'approvisionnement direct ou en matières premières ?

Solenis/NCH achètera des matières premières en émettant des bons de commande aux fournisseurs, par e-mail ou par fax. Solenis utilise SAP. Par conséquent, NCH migrera d'Oracle vers SAP.

Si votre entreprise reçoit actuellement des bons de commande par le biais d'un processus EDI, celui-ci sera conservé.

Quel est le processus d'achat de biens et/ou services indirects ?

Solenis/NCH achète des biens et services indirects par diverses méthodes :

- **Bon de commande** : il s'agit de la méthode d'achat standard
- **Carte de crédit d'entreprise** : Utilisé pour les voyages, les divertissements et les biens et services de faible valeur non inventoriés.
- **Candex** : Les achats de faible valeur et/ou uniques de biens et services hors stock peuvent également être commandés via Candex. Dans ce cas, vous recevrez un bon de commande de Candex au nom de NCH et avec une adresse/un contact de livraison NCH.

Qu'en est-il des bons de commande ouverts après la période d'interruption ?

Les bons de commande ouverts seront migrés vers le nouveau système ; toutefois, de nouveaux numéros de bon de commande seront attribués à tous les bons de commande ouverts. Votre contact NCH vous fournira le numéro de bon de commande mis à jour qui remplace le numéro de bon de commande existant. Veuillez vous assurer que ce nouveau numéro de bon de commande est mentionné sur toutes les futures factures.

Pour minimiser les perturbations, veuillez vous coordonner étroitement avec vos contacts NCH (approvisionnement, planification ou finance) afin de vous aligner sur les délais de livraison et de facturation avant la transition vers le nouveau système.

Important : Pendant la période de fermeture du système (période d'interruption), NCH ne pourra pas recevoir de marchandises ni traiter de factures. Nous vous recommandons vivement d'effectuer les livraisons et de soumettre les factures avant cette période pour éviter les retards.

Documentation requise – COA et pays d'origine

Certificat d'analyse (COA)

Une solution complète de gestion de la qualité et de traçabilité des lots sera mise en œuvre dans toutes les usines et tous les entrepôts, garantissant que le COA est disponible au moment de la réception des marchandises pour le matériel à accepter en stock. Le COA doit contenir les informations indiquées ci-dessous.

Conditions requises :

- Un **certificat d'analyse (COA)** est requis pour tous les matériaux chimiques (applicable aux fabricants sous contrat).
- Pour chaque livraison de lot :
 - Fournir une **copie physique du COA** avec l'expédition.
 - Envoyer un **COA électronique** à **QMCoA@Solenis.com** au moment de l'envoi.

Directives de soumission électronique :

- Envoyez un **COA par e-mail** au format **PDF ou Word lisible**.
- L'objet de l'e-mail doit inclure **le numéro de bon de commande et le numéro de lot**

Informations obligatoires sur le COA :

- Numéro d'article/code UGS
- Description du produit
- Numéro de bon de commande client
- Numéro de lot
- Date de fabrication
- Date d'expiration
- Spécifications (paramètres de test, limites, résultats alignés sur les normes NCH)
- Lieu et adresse de fabrication

Important :

- Les COA sont traités par un BOT automatisé qui fait correspondre **l'UGS, le numéro de lot et le numéro de bon de commande** avec les reçus d'entrepôt.
- Ce n'est qu'après une mise en correspondance réussie que le stock est transféré du service **Contrôle qualité vers la catégorie Utilisation libre dans SAP**.

Pays d'origine

Une mention « Pays d'origine : [nom du pays] » doit figurer sur le bordereau d'expédition, la facture et tout autre document de livraison similaire accompagnant les marchandises. Cela ne remplace pas ou ne modifie pas les pratiques existantes pour répondre aux exigences locales, telles que la fourniture de certificats d'origine, etc.

Le pays d'origine désigne le pays de fabrication, de production ou de croissance d'où provient un matériau. Veuillez noter que l'origine de l'expédition *peut ne pas être la même* que le pays d'origine ; l'expédition d'un produit à travers un autre pays n'entraîne pas de changement d'origine. Même le traitement minimal d'un matériau dans un pays ne modifie pas son origine. Par exemple, un matériau qui est dilué, reconditionné ou renommé ne reprend pas l'origine de l'endroit où ces processus ont eu lieu ; le pays d'origine resterait celui de la matière première.

La véritable fabrication de matières premières en un produit fini affecte généralement le pays d'origine ; le traitement doit entraîner une « transformation substantielle » des intrants en un nouveau matériau ayant un caractère et une utilisation distincts de ceux des matériaux constitutifs. La preuve la plus acceptée d'une transformation substantielle est un changement de classification tarifaire, où les matières premières sont modifiées de manière à produire un produit entièrement nouveau qui est classé sous un code tarifaire ou de marchandise différent.

Si vous avez des questions sur le pays d'origine des matériaux que vous vendez ou expédiez à Solenis, veuillez consulter votre courtier, votre transporteur ou votre conseiller juridique.

Expéditions des fournisseurs vers la zone EMEA :

Pour toute question concernant Solenis, veuillez envoyer un e-mail à Solenis Global Trade Compliance à EMEAGTC@solenis.com et inclure les mots « Pays d'origine » dans l'objet.